

Foyer d'Accueil Médicalisé Résidences des Terres Noires et de La Colline

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est une structure d'hébergement continu, agréée pour admettre :

- Au sein de la Résidence des Terres Noires : 48 personnes (dont 1 place d'accueil temporaire) souffrant d'épilepsie suivie pharmaco-résistante avec troubles associés.
- Au sein de la Résidence de la Colline : 10 personnes (dont 1 place en accueil temporaire) cérébrées (Traumatismes crâniens, A.V.C, autres pathologies neurologiques stabilisées).
- Les usagers doivent bénéficier d'une notification d'orientation en F.A.M. par leur CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) ; être âgé de 18 ans et plus, être cérébré ou en situation d'épilepsie non stabilisée aux effets invalidants majeurs ne permettant pas une admission en établissement non spécialisé.



Modalités de séjour

- **Admission:** Chaque candidature est étudiée par une commission composée d'une équipe pluridisciplinaire. L'assistante sociale est la personne ressource de cette procédure. Des entretiens téléphoniques et ou une visite de contact sont possibles au préalable d'un acte de candidature.
- **La durée de séjour** est très variable. Une fois admis, il n'y a pas de limitation d'âge. Les personnes épileptiques dont la situation s'est significativement stabilisée, devront être réorientées vers un établissement non spécialisé, synonyme le plus souvent, d'un rapprochement familial.
- **Type de séjour:** Accueil long séjour, accueil temporaire de répit, de transition au projet de vie, accueil d'observation et d'évaluation thérapeutique, stage d'évaluation et d'aide à l'orientation.
- Un **accompagnement personnalisé:** À partir des observations/ évaluations des professionnels et du

recueil des attentes du résident, un projet est co-construit avec la personne accueillie et/ou sa famille et/ou son curateur/tuteur. Ce projet est à minima, actualisé tous les ans.

Prestation médicale, paramédicale et psychologique :

- Des professionnels spécialisés dans l'épilepsie & les troubles neurologiques: neurologues, médecins, infirmières & psychologue.
- Un suivi en continu.
- Une équipe de santé à l'écoute des familles.
- La présence des infirmiers 24/24.
- Une collaboration étroite entre l'équipe médicale & d'accompagnement à la vie quotidienne.

Prestation sociale et d'accompagnement à la vie quotidienne

- Un lieu de vie accueillant, agréable, sécurisant, soutenant et épanouissant.
- Préserver, stimuler et développer dès que possible, les autonomies personnelles et sociales.
- Accompagnement autour de 3 pôles organisés en fonction des autonomies sociales, relationnelles et du rythme des personnes (pour la Résidence des Terres Noires).
- Une place active donnée à l'usager dans la vie de l'établissement.

Nécessitant :

- Des professionnels de proximité (aides-soignants/A.E.S)
- Des animateurs.
- Des professionnels qualifiés pour la surveillance de nuit (Aides soignants)

Cadre de vie des résidents

Hébergement	Résidence des Terres Noires • Unités de 8 chambres avec espaces sanitaires, salon, salle à manger, patio extérieur. • Chambres individuelles. • Point Internet. • Baignoire Spa ergonomique. • Espace de jeux extérieur sécurisé.
	Résidence de la Colline • Unités de 10 chambres avec salon, salle à manger, salles d'activités et patio extérieur. • Chambres individuelles avec salle de bains/w.c • Salon des familles.
Restauration	• Salle à manger par unité. • Repas préparés sur place (cuisine centrale ASPEC).
Activités	• Activités en interne ou à l'extérieur de l'établissement. • Activités sur chaque groupe de vie ou par regroupement d'atelier. • Projet thématique en préparation de la fête des familles et des amis annuelle. • Salle Snoëzelen. • Point Internet. • Médiation animale. • Salles d'activités dont 1 salle esthétique.
Participation à la vie de l'établissement	• Conseil de la Vie Sociale. • Comité des fêtes. • Commission restauration.

